



Communiqué de presse

Nexans remporte un contrat dans le cadre du projet d'interconnexion électrique Malte-Sicile

Un câble d'énergie sous-marin de 100 km reliera pour la première fois Malte au continent européen afin de réduire la dépendance de l'île à la production locale et de renforcer la sûreté de son approvisionnement énergétique

Paris, le 15 décembre 2010 – Nexans, leader mondial de l'industrie du câble, a remporté auprès d'Enemalta Corporation, le fournisseur d'énergie public maltais, un important contrat clés en main de 178 millions d'euros portant sur la conception, la fabrication, la pose sur le fond marin et la protection de la nouvelle liaison sous-marine CAHT (courant alternatif haute tension) entre l'île de Malte et la Sicile. Le contrat englobe également la fourniture d'une sous-station de 220 kV à Malte.

Le câble sous-marin de 100 km, d'une capacité de 200 MW, constituera la première interconnexion électrique reliant Malte au continent européen, réduisant la dépendance de l'île à la production locale et renforçant la sûreté de son approvisionnement énergétique. L'interconnexion de 220 kV, qui sera opérationnelle en 2013, offrira la capacité nécessaire pour acheminer au minimum 200 MW en continu dans l'un ou l'autre sens, ce qui permettra à la fois l'importation et l'exportation d'électricité entre les deux îles en fonction des besoins. Le câble sous-marin aura à parcourir une centaine de kilomètres entre le site maltais de Qalet-Marku et Marina di Ragusa sur la côte sicilienne. Il sera prolongé par un câble souterrain de 25 km aboutissant à la sous-station de Raguse.

La conception du câble et des éléments compensateurs situés dans les sous-stations à chaque extrémité – Maghtab à Malte et Raguse en Sicile – assurera l'interopérabilité sûre et efficace de l'interconnexion avec le réseau maltais de 132 kV et le réseau sicilien UCTE de 220 kV. Le contrat attribué comprend également la construction du terminal à Malte et la mise en œuvre des systèmes de protection et de contrôle. L'ensemble du projet a été conçu pour permettre la réalisation d'une seconde interconnexion de 200 MW d'ici à la fin 2015.

« L'attribution de ce contrat par Enemalta pour l'interconnexion Malte-Sicile confirme que Nexans est le fournisseur privilégié de câbles d'énergie pour les liaisons sous-marines stratégiques », a déclaré Yvon Raak, Directeur Général Adjoint de Nexans, lors de la signature officielle du contrat qui s'est tenue hier à Malte. « Un facteur décisif qui a joué en notre faveur tient à notre capacité éprouvée de livrer une solution complète clés en main, englobant non seulement le câble mais aussi l'ensemble des données techniques du projet. »

Câble sous-marin

Le câble sous-marin 220 kV de 3 x 630 mm² à isolant XLPE (polyéthylène réticulé) sera fabriqué par l'usine spécialisée de Nexans à Halden en Norvège. La pose sera réalisée par le propre navire câblé du Groupe, le C/S Nexans Skagerrak. Les câbles seront posés à travers le bras de mer séparant Malte et la Sicile, par une profondeur de 150 mètres, et enfouis à environ 1 m sous le fond marin.

Le câble sous-marin intègre deux éléments en fibre optique comprenant chacun 36 fibres et provenant de l'usine Nexans de Rognan, également en Norvège.

Les câbles destinés au tronçon terrestre de l'interconnexion seront fabriqués par Nexans en France.

A propos de Nexans

Inscrivant l'énergie au cœur de son développement, Nexans, leader mondial de l'industrie du câble, propose une large gamme de câbles et systèmes de câblage. Le Groupe est un acteur majeur des marchés d'infrastructures, de l'industrie, du bâtiment et des réseaux locaux de transport de données. Il développe des solutions pour les réseaux d'énergie, de transport et de télécommunications, comme pour la construction navale, la pétrochimie et le nucléaire, l'automobile, les équipements ferroviaires, l'électronique, l'aéronautique, la manutention et les automatismes.

Nexans est un groupe industriel responsable qui considère le développement durable comme faisant partie intégrante de sa stratégie globale et opérationnelle. Innovation continue en matière de produits, de solutions et de services, formation et implication des collaborateurs, adoption de procédés industriels sûrs et caractérisés par un impact limité sur l'environnement, telles sont quelques-unes des initiatives majeures qui inscrivent Nexans au cœur d'un avenir durable.

Avec une présence industrielle dans 39 pays et des activités commerciales dans le monde entier, Nexans emploie 22 700 personnes et a réalisé, en 2009, un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros. Nexans est coté sur le marché NYSE Euronext Paris, compartiment A. Pour plus d'informations :

www.nexans.com

Contacts

Presse

Céline Révillon

Tél. : +33 (0)1 73 23 84 12

celine.revillon@nexans.com

Relations Investisseurs

Michel Gédéon

Tél. : +33 (0)1 73 23 85 31

michel.gedeon@nexans.com